

Paris, le 25 mai 2004

Monsieur Bertrand DELANOË
Maire de Paris
Hôtel de Ville

Objet : Les Halles

Monsieur le Maire,

Nous savons l'intérêt que vous avez porté à l'intervention des associations, quinze ans durant de 1967 à 1982, dans l'opération de l'aménagement du quartier des Halles .

La Ville a décidé de revoir certains dysfonctionnements apparus à l'usage dans ce quartier. Nous avons pu constater qu'il ne s'agissait plus d'un projet de révision d'aménagements, tout à fait acceptable, tant par les gens du quartier que par les parisiens ou les nombreux visiteurs du centre de Paris. Il existe maintenant des projets architecturaux qui conduisent à l'hostilité d'un bon nombre d'habitants ou de passants. Or, à notre connaissance aucune finalité n'a jamais été donnée, au projet. C'est de cela qu'il aurait fallu décider, avant même d'ouvrir un concours d'architectes (même une étude de définition ne devrait se faire qu'après une longue concertation où Conseils de quartier, comme associations, devraient pouvoir s'exprimer et préparer avec vos services des dossiers vous permettant de prendre votre décision).

Nous souhaitons, pour notre part, que ce projet soit à la fois en accord avec la vitalité du quartier des Halles et, d'autre part, avec l'ambition d'un Forum également Régional, National et Européen. Il ne doit cependant pas modifier trop l'aspect d'un quartier que les Parisiens, comme les étrangers ou les banlieusards, apprécient pour sa diversité et son dynamisme.

Nous vous proposons donc d'apporter avec les associations locales, le collectif Rénovation des Halles, Accomplir, Solidarité Active, les Champeauxnotre concours, avant votre prise de décision, à la réflexion nécessaire sur la finalité d'un projet qui devrait mener au renouveau du quartier des halles. Nous pensons qu'il est urgent d'inviter les associations à venir, dans un premier temps, vous faire part de leurs desiderata qui n'ont été partiellement prise en compte que dans l'un des projets. Cela signifie, bien entendu, que la commission d'appel d'offres, prévue en juin, devra être repoussée.

Ensuite, lorsque la finalité du projet aura été bien arrêtée, il faudrait, selon nous, constituer un groupe de travail où seraient représentées ces associations pour le quartier et des associations couvrant Paris (notre Plateforme bien sûr, SOS Paris, Paris Historique peut-être) . Il paraîtrait aussi normal de demander aux associations de désigner des représentants au comité de pilotage existant pour voir si l'un des projets présentés par les architectes est compatible avec les objectifs retenus et décider des modifications à lui demander..

Espérant que notre appel sera entendu et que cette suggestion vous agréera, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire à nos sentiments les meilleurs.

Jean Marin RONDEAUX
Président

P.S : Nous nous permettons de vous rappeler notre ancienne demande d'insérer dans cet équipement majeur de la capitale un centre de communication sociale et d'espaces de développement de la vie associative. Ce projet, partiellement retenu, à notre initiative, par le Maire de Paris en 1984, a ensuite été dévié par la municipalisation des locaux. Il est d'ailleurs inscrit, dans vos engagements électoraux, en tête des équipements nécessaires à une politique d'exemplaire partenariat communal.

Nous avons joint à cette lettre le document de François SERRAND « Mémoire associatif pour la partie historique de l'exposition de la Ville sur la révision du projet des Halles ». La Ville lui avait promis d'inclure ce rappel dans l'exposition, cela n'a pas été fait !

Cy : Monsieur Jean Pierre CAFFET, adjoint au Maire
Monsieur LE GARREC, Président SEM Paris Centre